###### Politique de l’École de Ballet Jazz de Matane

|  |  |
| --- | --- |
| Costumes  Danse créative &  Danse jazz | Maillot, collant et chaussons de danse (disponibles dans les magasins à rayons ou chez Miss Bobine rue St-Jérôme).  Nous acceptons aussi : camisoles unies, leggings, cuissards,souliers jazz.  **Le costume doit être ajusté.** |
| Danse hip-hop | Solides chaussures de sport, vêtements extensibles et confortables (**les jeans sont défendus). Pour les cours, veuillez porter d’autres chaussures que celles portées à l’extérieur.** | |
| Vestiaire | * Suspendre les vêtements sur les crochets, mettre les sacs sur les tablettes et laisser les bancs libres. * Les chaussures doivent être sous les bancs afin de ne pas encombrer le passage des élèves. * Si vous mangez une collation, veuillez utiliser les poubelles. * Attendre l’heure de votre cours dans le vestiaire calmement. | |
| Retards | **Veuillez respecter l’heure du début des cours afin de ne pas déranger le professeur et ses élèves.** Un retard doit être justifié par une raison valable, sinon l’élève ne sera pas admis au cours. | |
| Absences | Si l’élève s’absente à plus de 3 cours consécutifs ou de façon à prendre considérablement du retard, le professeur pourra refuser sa participation au spectacle. | |
| Congés | Lors d’un congé, les cours sont repris à la fin de la session, dans la mesure du possible. **Congés prévus**: Action de Grâce & Pâques (congé les vendredis, samedis et lundis) ainsi qu’à la semaine de relâche scolaire. | |
| Tempêtes | Lorsque les cours sont suspendus à la Commission scolaire pour cause de mauvais temps, nos cours de danse sont aussi suspendus et ne seront pas repris. Consultez notre page Facebook à compter de 15h pour savoir si le cours a lieu. | |
| Paiement | L’élève doit avoir payé son inscription avant le début du 1er cours. | |
| Remboursement | En cas d’abandon, si les cours sont commencés, vous devrez payer le coût des cours déjà suivis, plus des frais d’administration de 25$.  Possibilité d’un cours d’essai gratuit. | |
| Niveaux en danse | L’école offre plusieurs niveaux en danse afin de permettre aux élèves de progresser à leur rythme. Le nombre d’années passées dans un niveau diffère d’une personne à l’autre. Aussi, nous tenons compte de la quantité d’élèves inscrits, ce qui parfois nous oblige à regrouper des élèves de niveaux différents. | |
| Spectacle | L’école présente son spectacle annuel à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin. Les costumes sont en grande partie défrayés par l’école, à l’exception des maillots, collant et certains costumes plus personnels. | |
| Campagne  de financement | En février et mars, une vente de chocolat a lieu. Les élèves sontalors invités à participer à cette campagne de financement. **Si vous préférez ne pas en vendre, vous pouvez cotiser un montant de 45$ à l’inscription, ce qui équivaut au profit réalisé par chaque élève. Les profits servent à financer le spectacle annuel.** | |

- Les cours se donnent au Marie-Guyart (611, avenue St-Rédempteur Matane; porte #4 avant/sud).

- Pour de plus amples informations, vous pouvez visiter notre site au www.ebjm.ca

- Aussi, vous pouvez adhérer à notre page Facebook afin de suivre nos activités. Bienvenue à tous!